



CiMT

CONSEIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

PLAN STRATÉGIQUE

2018 - 2020

TABLE DES MATIÈRES

Accueil	3
Contexte	5
Mandat fondateur	7
Vision	8
Mission	9
Valeurs	10
Bâtir ensemble le CIMT	11
Notre approche	12
Objectifs stratégiques	13
Mesurer la réussite	17
Suivi des progrès	18
Assurer la reddition de compte	19

ACCUEIL

Merci de prendre le temps de vous renseigner sur le Conseil de l'information sur le marché du travail.

Reconnaissant qu'une information opportune, fiable, complète et facilement accessible sur le marché du travail est essentielle pour déterminer les besoins du marché du travail et pour continuer à y répondre, le Forum des ministres du marché du travail a approuvé la création du Conseil de l'information sur le marché du travail pour le Canada.

Nous établirons et mettrons en œuvre des priorités pancanadiennes pour la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur le marché du travail à l'appui de cet objectif. À cette fin, notre Plan stratégique donne un aperçu de nos principaux objectifs et de ce que nous, le Conseil de l'information sur le marché du travail, visons à accomplir au cours des trois prochaines années.

En tant que nouvelle organisation, nous sommes au tout début de ce voyage. Nous sommes enthousiastes à l'idée de servir les besoins des Canadiens et des Canadiennes et d'établir de nouvelles relations et de nouveaux réseaux avec les producteurs, les fournisseurs et les consommateurs d'information sur le marché du travail. Ce Plan stratégique est le reflet de nos consultations initiales avec nos partenaires et intervenants.

Tout comme le présent Plan stratégique, nous devons continuer de nous adapter pour répondre aux besoins changeants des Canadiens et des Canadiennes. Notre réussite dépend de nos partenariats et de notre collaboration avec les autres. Nous vous invitons à partager vos points de vue et à nous donner votre avis sur notre mandat, afin de nous aider à répondre aux divers besoins de tous les Canadiens et Canadiennes. Nous vous encourageons donc à nous faire part de vos points de vue et nous nous réjouissons à l'idée de travailler ensemble.



Steven Tobin
Directeur exécutif

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le fait d'avoir une meilleure compréhension de mes choix de carrière m'a aidé à décider quelle était la meilleure formation à suivre.

L'amélioration de l'information sur le marché du travail et des connaissances me fournira des outils supplémentaires pour conseiller les étudiants et étudiantes sur les choix importants qu'ils font.

Des informations sur le marché du travail plus robustes fourniront aux décideurs politiques, comme moi, des idées supplémentaires pour concevoir des politiques du marché du travail plus contemporaines.

J'ai décidé d'ouvrir mon commerce ici parce que je savais que je pouvais trouver des employés qualifiés.

CONTEXTE

Qu'est-ce que l'information sur le marché du travail?

Par information sur le marché du travail, on entend les connaissances, les faits, les données et l'information institutionnelle pertinente sur l'offre et la demande de travailleurs¹. Autrement dit, l'information sur le marché du travail est toute information susceptible d'appuyer les décisions que les Canadiens et les Canadiennes prennent dans le monde du travail et en matière d'apprentissage, d'éducation et de formation. Il s'agit notamment de décisions prises par des personnes (p. ex. en ce qui concerne leur formation ou leurs choix de carrière), par des employeurs (p. ex. pour embaucher, créer une nouvelle entreprise ou pour former et fidéliser les travailleurs), par des décideurs (p. ex. pour mettre en œuvre un programme visant à améliorer le marché du travail et les résultats d'apprentissage) et par des éducateurs et des professionnels du domaine (p. ex. pour décider du contenu et de la conception du programme ou pour offrir des services d'orientation professionnelle). L'information à cet égard comprend de l'information traditionnelle sur le marché du travail, comme les taux de chômage, les salaires, les profils d'emploi et de compétences, les postes vacants et les perspectives d'emploi, ainsi que d'autres renseignements qui entrent en ligne de compte dans les décisions liées au marché du travail, y compris les préférences personnelles (p. ex. emplacement privilégié pour vivre, travailler ou mettre sur pied et gérer une entreprise) et une gamme d'autres facteurs (p. ex. logement ou propriété abordable ou accès aux transports).

Pourquoi l'information sur le marché du travail est-elle importante?

L'information sur le marché du travail est importante au niveau des particuliers, des entreprises, de la société et de la macro-économie. La valeur de l'information sur le marché du travail, à chacun de ces niveaux, découle ultimement de la mesure dans laquelle elle permet d'obtenir de meilleurs résultats pour les Canadiens et les Canadiennes. Une information bien fondée peut entraîner des changements qui soutiennent les gens et la société. Par exemple, une information fiable et facilement accessible sur le marché du travail qui aide les personnes à trouver des emplois mieux adaptés à leur niveau de scolarité et de compétences contribue à l'amélioration du bien-être individuel et à la croissance de l'économie. Par l'entremise d'un emploi de qualité, les individus font également l'expérience de la valeur du travail qui va au-delà de sa dimension salariale en établissant des réseaux sociaux et une identité personnelle, apportant des avantages supplémentaires aux personnes et à la société. Par ailleurs, si les employeurs parviennent à trouver plus rapidement des personnes possédant les compétences requises grâce à une meilleure information et à une meilleure compréhension, leurs entreprises peuvent croître et prospérer et peuvent se traduire par des gains de productivité et de compétitivité, avec des répercussions sociétales positives. Les éducateurs, les fournisseurs de services de formation et d'apprentissage, ainsi que les professionnels du domaine peuvent améliorer la conception des programmes et le capital humain — améliorant ainsi les connaissances et les résultats pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes — en tirant parti de l'information pertinente sur le marché du travail.

¹ http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/rhdcc-hrsdc/HS18-24-2009-fra.pdf

Quel est l'état actuel de l'information sur le marché du travail?

Au cours des dernières années, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, Statistique Canada, ainsi que des organismes et des ministères de statistique provinciaux ont répondu à l'appel en faveur d'une information sur le marché du travail plus abondante et de meilleure qualité. D'importants progrès ont été réalisés dans la collecte, l'analyse et la diffusion d'un éventail de renseignements pour aider les Canadiens et les Canadiennes. De nouvelles enquêtes et de nouveaux programmes ont été lancés pour recueillir de l'information plus précise et plus détaillée sur le marché du travail et des progrès ont été réalisés en vue de favoriser une information sur le marché du travail opportune et pertinente. En même temps, des façons novatrices d'analyser les données existantes ont été mises en œuvre et tous les gouvernements et organismes ont adopté une approche axée sur la clientèle pour distribuer les données de façon significative aux Canadiens et aux Canadiennes. Cette approche a été complétée par des initiatives du secteur privé, des établissements d'enseignement et de formation, des spécialistes de l'orientation professionnelle et d'autres intervenants qui ont pris des mesures pour répondre à leurs propres besoins en matière d'information sur le marché du travail. Toutefois, un certain nombre de lacunes importantes subsistent — notamment au sein de certains groupes tels que chez les Autochtones — et le monde du travail est en train de changer, ce qui a fait ressortir l'importance de disposer de renseignements et de points de vue opportuns, pertinents, fiables et accessibles sur le marché du travail.

Quel est le défi?

Quelles que soient les conditions économiques, certaines personnes sont toujours à la recherche d'un emploi ou d'un meilleur emploi — un emploi qui répond à leurs besoins et à ceux de leur famille et qui correspond aussi à leurs compétences et à leurs attentes. D'autres essaient d'acquérir les aptitudes, les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour réussir dans leur carrière et leur vie. Les employeurs sont constamment confrontés au défi de trouver et de retenir les bonnes personnes possédant les compétences nécessaires pour demeurer concurrentiels et productifs dans un marché de plus en plus mondialisé.

Le marché du travail et les milieux de travail au Canada évoluent à un rythme sans précédent. Les principaux moteurs, notamment les changements technologiques, le vieillissement de la population, l'immigration, la mondialisation et les changements climatiques, entraînent une incertitude accrue quant aux impacts, notamment sur l'emploi, la qualité de ceux-ci, la compétitivité, la productivité, les compétences requises et la capacité d'attirer et de retenir les talents.

L'information elle-même, sa disponibilité, sa forme, son contenu et la façon dont elle est consommée évoluent à un rythme équivalent. Dans ce contexte, il est de plus en plus difficile de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à l'information pertinente sur le marché du travail et soient en mesure d'y donner un sens de façon éclairée, perspicace et cohérente. Autrement dit, la demande d'information et de connaissances plus nombreuses et de meilleure qualité sur le marché du travail s'intensifie et tous les Canadiens et toutes les Canadiennes ont de plus en plus besoin d'avoir accès à des renseignements pertinents, fiables et opportuns sur le marché du travail, pour les aider à naviguer dans le monde du travail en constante évolution.

MANDAT FONDATEUR

Lors de la rencontre du 8 juillet 2015 du Forum des ministres du marché du travail (FMMT), les ministres ont souligné qu'il est essentiel d'obtenir en temps opportun des renseignements fiables, complets et facilement accessibles sur le marché du travail, pour déterminer les besoins des Canadiens et des Canadiennes sur le marché du travail et pour continuer de répondre à ces besoins. Reconnaisant les efforts considérables et continus déployés pour combler les lacunes en matière d'information sur le marché du travail, le FMMT a appuyé la création d'un nouveau Conseil de l'information sur le marché du travail pour le Canada afin d'améliorer l'information sur le marché du travail, incluant celles relatives aux populations sous-représentées, telles que les Autochtones et autres groupes ciblés, dans le but d'explorer de nouvelles possibilités de compléter et d'ajouter de la valeur aux investissements et aux activités d'information sur le marché du travail en cours, dans l'ensemble du pays.

En juin 2016, le FMMT a approuvé un plan d'affaires pour mettre en œuvre le Conseil de l'information sur le marché du travail. En avril 2017, le Conseil de l'information sur le marché du travail a été enregistré à titre de société sans but lucratif afin de lui donner l'autonomie et la souplesse nécessaires pour entreprendre son mandat fondateur, qui est d'améliorer la rapidité, la fiabilité et l'accessibilité de l'information sur le marché du travail pour faciliter la prise de décisions par les Canadiens et les Canadiennes en faveur d'un marché du travail souple et efficace.

VISION

Les Canadiens et les Canadiennes disposent de l'information et des connaissances nécessaires pour réussir dans un monde du travail dynamique et constamment en évolution.

MISSION

Donner aux Canadiens et aux Canadiennes, y compris les employeurs, les travailleurs, les chercheurs d'emploi, les universitaires, les décideurs, les éducateurs, les professionnels du domaine, les étudiants, les parents et les groupes sous-représentés, des informations sur le marché du travail et des idées fiables d'une manière attrayante, qui appuient leur processus décisionnel.

VALEURS

Les valeurs suivantes définissent ce qui est essentiel et important pour nous en tant qu'organisation. Nous incorporons ces valeurs dans notre travail quotidien.

Approche centrée sur les clients et axée sur la demande

Nous abordons notre travail en comprenant bien qu'afin que nos idées aient un impact, elles doivent être opportunes, pertinentes et accessibles aux consommateurs, aux utilisateurs et aux autres fournisseurs d'information sur le marché du travail, pour répondre à leurs besoins et demandes.

Inclusion et collaboration

Nous nous engageons à fournir de l'information et des connaissances sur le marché du travail qui respectent la diversité des perspectives et des besoins qui prévaut partout au Canada. À cette fin, nous croyons que notre meilleur travail passe par la mise à profit des efforts existants en matière de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information sur le marché du travail par la collaboration et la mise à profit de l'expérience, de l'expertise, de la créativité et des ressources de tous les individus, partenaires, gouvernements, organismes et intervenants.

Intégrité et transparence

Nous menons avec intégrité en nous concentrant sans relâche sur la qualité et la fiabilité de l'information et des connaissances sur le marché du travail. Notre approche est ancrée dans le respect et la compréhension de l'importance de l'ouverture et de la transparence dans ce que nous faisons et comment nous le faisons. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos efforts et nos résultats soient équitables, impartiaux, équilibrés et objectifs.

Innovation et évolution

Nous nous engageons à développer et à adopter des idées novatrices, de nouvelles méthodes et de nouvelles plateformes grâce à nos efforts concertés et inclusifs. Nous nous efforcerons de mettre à profit les activités d'information sur le marché du travail déjà en place et d'y ajouter de la valeur, dans le but de répondre aux divers besoins des Canadiens et des Canadiennes, de les atteindre et d'interagir avec eux de manière efficace et significative. Nous mettrons en place des mesures et des mécanismes pour nous assurer d'évoluer et de nous améliorer continuellement en tant qu'organisation.

BÂTIR ENSEMBLE LE CONSEIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'élaboration, l'évolution et les priorités du Conseil de l'information sur le marché du travail sont le fruit d'une collaboration étroite et continue avec les Canadiens et les Canadiennes, les partenaires et les intervenants. C'est dans cet esprit que deux groupes consultatifs ont été créés, notamment le Groupe consultatif pancanadien des intervenants et le Comité d'experts en information sur le marché du travail.

Groupe consultatif pancanadien des intervenants

Le Groupe consultatif pancanadien des intervenants aide à orienter les activités globales du Conseil de l'information sur le marché du travail, y compris l'identification de priorités précises sur une base annuelle. Le Groupe consultatif pancanadien des intervenants est composé d'intervenants non gouvernementaux possédant des connaissances et une expertise considérables dans un ou plusieurs domaines de l'information sur le marché du travail, y compris, mais sans s'y limiter, sa production, son analyse et sa diffusion. Ils fournissent également de l'information sur le marché du travail aux Canadiens et aux Canadiennes. De plus, la composition des membres de ce groupe reflétera, dans toute la mesure du possible, la diversité des intervenants et les différences régionales.

Comité d'experts en information sur le marché du travail

Le Comité d'experts en information sur le marché du travail est composé d'experts non gouvernementaux possédant des connaissances et une expertise approfondies dans un ou plusieurs domaines de l'information sur le marché du travail, y compris la collecte, l'analyse, la distribution ou la mise en œuvre pratique. Les membres du Comité d'experts fourniront leur expertise et leurs conseils sur les politiques, les pratiques et les méthodes d'information sur le marché du travail afin de répondre aux besoins du Conseil de l'information sur le marché du travail. Les experts en information sur le marché du travail fournissent également des orientations générales au Conseil de l'information sur le marché du travail et jouent un rôle clé en matière de soutien technique pour divers projets et initiatives d'information sur le marché du travail.

Autres intervenants et le grand public

Nous nous appuyerons également sur l'établissement de partenariats avec d'autres intervenants, y compris les gouvernements et d'autres entités non gouvernementales de partout au pays, afin d'assurer que nous ajouterons de la valeur aux initiatives existantes. Nous consulterons également les Canadiens et les Canadiennes et travaillerons avec eux pour nous assurer que nous leur transmettrons l'information appropriée et de la façon qui leur semble la plus pertinente.

Au fur et à mesure que nous avancerons, nous solliciterons constamment les commentaires d'un large éventail d'intervenants, alors que nous travaillerons ensemble à la mise sur pied d'un Conseil de l'information sur le marché du travail pertinent et réactif.

NOTRE APPROCHE

Notre objectif en créant un Conseil d'information sur le marché du travail grâce à une collaboration efficace avec tous les intervenants est de veiller à ce que les activités que nous entreprenons soient conformes à nos valeurs d'être axées sur le client, transparent et inclusif.

Cette approche vise également à renforcer notre mandat fondateur, qui affirme que nous devrions nous efforcer d'ajouter de la valeur et de tirer parti des investissements existants en matière d'information sur le marché du travail qui sont réalisés partout au Canada. À cet égard, nous travaillerons en étroite collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, Statistique Canada, des organismes et des ministères de statistique provinciaux et territoriaux ainsi que d'autres intervenants du marché du travail afin d'accroître l'efficacité et de tirer parti des économies d'échelle.

Notre engagement nous aidera également à mieux prioriser nos actions, à travailler de manière plus efficace et à créer de nouvelles opportunités aux intervenants pour réinvestir des économies dans de nouvelles activités d'information sur le marché du travail au profit de tous.

Les membres de notre Groupe consultatif, les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que les intervenants seront également des agents de changement. Nous travaillerons avec eux pour établir des partenariats novateurs afin d'évaluer les pistes d'action possibles et pour fournir des occasions de collaborer à la réalisation de ces objectifs.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Guidés par notre mandat fondateur, notre vision et notre mission, nous avons élaboré trois objectifs stratégiques clés qui nous permettront de concentrer nos efforts au cours des trois prochaines années, alors que nous établirons une organisation dynamique :

1

Collecte

Recueillir des données et améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux renseignements pertinents sur le marché du travail.

2

Analyse

Entreprendre des analyses judicieuses et de haute qualité de l'information sur le marché du travail.

3

Diffusion

Fournir de manière efficace aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information et des points de vue pertinents, fiables et opportuns sur le marché du travail.

Ces objectifs ambitieux établiront les bases nécessaires à la progression de l'information et des connaissances sur le marché du travail à moyen et à long terme.



COLLECTE

Recueillir des données et améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes aux renseignements pertinents sur le marché du travail.

SOUTENIR LES PRIORITÉS

Déterminer les lacunes particulières et élaborer des solutions pour rehausser la disponibilité et la pertinence de l'information sur le marché du travail dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin et qu'ils souhaitent obtenir.

En collaboration avec nos partenaires et les intervenants, nous examinerons et évaluerons la disponibilité, la fiabilité, la pertinence et l'accessibilité de l'information et des connaissances actuelles sur le marché du travail. En même temps, nous établirons des liens avec les Canadiens et les Canadiennes afin de comprendre ce qu'ils considèrent comme étant l'information la plus pertinente pour appuyer leur processus décisionnel. L'offre d'information sur le marché du travail sera mise en contraste avec les besoins des Canadiens et des Canadiennes et nous cernerons les lacunes particulières et élaborerons des solutions qui amélioreront la pertinence, la qualité, l'accessibilité et l'utilisation globale de l'information sur le marché du travail.

Améliorer la disponibilité de l'information granulaire sur le marché du travail à l'échelle locale

Nos partenaires et les intervenants réclament depuis longtemps une information plus granulaire à l'échelle locale pour appuyer des décisions plus éclairées et de meilleure qualité. Avec leur collaboration, nous mettrons au point et évaluerons un éventail d'approches et de méthodes et mettrons en œuvre un plan d'action qui permettra de combler les besoins en matière d'idées et d'information détaillée et locale sur une gamme de questions d'information sur le marché du travail.

Accroître la collaboration et tirer parti des investissements dans l'information pancanadienne sur le marché du travail

Nous tirerons parti de l'engagement et des économies d'échelles réalisées en matière de collecte d'information sur le marché du travail de nos intervenants, afin de réduire le chevauchement des efforts et d'améliorer l'efficacité des investissements auprès de l'information sur le marché du travail. Nous établirons une approche de collaboration pancanadienne fondée sur l'ouverture et axée sur les besoins et les désirs des Canadiens et des Canadiennes, de nos partenaires et des intervenants.

Nous surveillerons les progrès et les réalisations au cours des trois années de ce plan. Nous nous engageons à rendre publics de nos progrès et des réalisations. Nous saurons que nous progressons sur le premier objectif lorsque :

- Les lacunes liées à l'information sur le marché du travail seront cernées et documentées, ainsi que les besoins et les désirs de groupes particuliers seront compris et comblés.
- Les approches à la collecte d'information granulaire locale sur le marché du travail auront été évaluées et menées à terme.
- Des gains d'efficacité et des économies auront été réalisés grâce à la collecte d'information sur le marché du travail.



2

ANALYSE

Entreprendre des analyses judicieuses et de haute qualité de l'information sur le marché du travail.

SOUTENIR LES PRIORITÉS

Donner un aperçu des emplois d'aujourd'hui et de demain

Nous nous appuyerons sur l'analyse existante et générerons de nouvelles idées pour mieux comprendre les tendances changeantes et exigences en matière d'emploi. Nous fournirons aux Canadiens et aux Canadiennes ainsi qu'aux intervenants des renseignements fondés sur des données probantes sur les nouveaux risques et possibilités associés à l'évolution du monde du travail, y compris ceux liés à l'évolution rapide des besoins en compétences de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Poursuivre les efforts visant à évaluer les résultats obtenus par les Canadiens et les Canadiennes sur le marché du travail et à faire rapport à ce sujet.

Nous tirerons parti des sources de données existantes pour analyser les tendances et les perspectives liées à l'offre de main-d'œuvre nationale, régionale et locale. Nous documenterons les caractéristiques sociodémographiques des personnes et évaluerons les résultats sur le marché du travail et les tendances des Canadiens et des Canadiennes, notamment les populations sous-représentées et autres groupes ciblés.

Se faire le champion des pratiques exemplaires et des idées dans les domaines de l'information sur le marché du travail

Nous ferons la promotion des pratiques exemplaires dans les principaux domaines de l'information sur le marché du travail afin de devenir une référence dans la façon dont l'information sur le marché du travail est analysée et communiquée. Nous nous efforcerons de veiller à ce que les normes que nous établirons puissent faire l'objet d'un examen minutieux, soient élaborées de manière transparente et qui résulteront de notre collaboration avec les principaux partenaires et intervenants.

Nous surveillerons les progrès et les réalisations au cours des trois années de ce plan. Nous nous engageons à rendre publics nos progrès et nos réalisations. Nous saurons que nous progresserons sur le deuxième objectif lorsque :

- Le niveau de conscience aura augmenté et qu'il y existera une meilleure compréhension concernant les risques et possibilités liés au marché du travail.
- La conception des programmes et des services destinés aux Canadiens et aux nouveaux arrivants sera améliorée et conviendra davantage aux besoins de l'économie canadienne ainsi qu'au marché du travail.
- La qualité et la fiabilité de l'information sur le marché du travail au Canada sont améliorées.



3

DIFFUSION

Fournir de manière efficace aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information et des points de vue pertinents, fiables et opportuns sur le marché du travail.

SOUTENIR LES PRIORITÉS

Adapter l'information sur le marché du travail de manière à tenir compte de la diversité des besoins des utilisateurs

Nous comprenons et respectons que les Canadiens et les Canadiennes utilisent et interprètent l'information sur le marché du travail de différentes façons. Nous nous efforcerons de veiller à ce que les Canadiens et Canadiennes puissent avoir accès à de l'information pertinente sur le marché du travail et à nos points de vue d'une manière qui respecte cette diversité et appuie efficacement leur prise de décisions.

Placer l'information entre les mains des Canadiens et des Canadiennes afin de maximiser l'impact et la participation.

Nous tirerons parti des nouvelles technologies, ferons la promotion des données ouvertes et de la transparence, en plus de mettre à profit d'autres méthodes pour communiquer directement avec les Canadiens et les Canadiennes et pour rendre autonomes les fournisseurs d'information et de perspectives sur le marché du travail. Nous travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires pour tirer parti des initiatives existantes et rendre l'information sur le marché du travail plus accessible.

Faciliter le partage de l'information entre et parmi les intervenants

Nous nous efforcerons d'améliorer le dialogue entre nos intervenants, incluant les décideurs, les chercheurs et d'autres partenaires afin de mieux faire connaître les activités d'information sur le marché du travail, de partager les pratiques exemplaires et d'améliorer la collaboration entre les principaux fournisseurs et utilisateurs d'information sur le marché du travail.

Nous surveillerons les progrès et les réalisations au cours des trois années de ce plan. Nous nous engageons à rendre publics nos progrès et nos réalisations. Nous saurons que nous progressons sur le troisième objectif lorsque :

- L'information et les perspectives sur le marché du travail sont présentées de manière à répondre aux divers besoins des Canadiens et des Canadiennes.
- Les Canadiens et les Canadiennes participent par le biais de plateformes novatrices à l'utilisation et au développement de l'information sur le marché du travail.
- Les intervenants connaissent mieux les pratiques exemplaires et les activités d'information sur le marché du travail partout au Canada et ailleurs.

MESURER LA RÉUSSITE

METTRE L'ACCENT SUR LES RÉSULTATS

Ce que nous visons à atteindre

Nous reconnaissons que nous existons au sein d'un écosystème plus vaste d'information sur le marché du travail au Canada. Une partie importante de notre réussite sera obtenue grâce à la collaboration avec nos partenaires aux niveaux fédéral, provincial et territorial, ainsi qu'avec nos intervenants du secteur privé, des associations, des établissements d'enseignement et de formation, des groupes de réflexion et au-delà.

Dans cette optique, nous nous concentrerons sur l'atteinte des résultats suivants dans le cadre de nos trois objectifs stratégiques :

- 1 Collecte**
 - La pertinence de l'information et de la compréhension du marché du travail pour les Canadiens et les Canadiennes s'est améliorée.
 - De l'information sur le marché du travail plus opportune, locale et granulaire a été mise à la disposition de nos partenaires et des intervenants.
 - Des gains d'efficacité dans la collecte de l'information sur le marché du travail ont été générés et le chevauchement des efforts par tous les acteurs a été réduit.
- 2 Analyse**
 - Les Canadiens et Canadiennes, les intervenants et les décideurs comprennent davantage les implications et la nature changeante du travail.
 - La connaissance de solutions pour améliorer les résultats sur le marché du travail des populations sous-représentées est améliorée parmi les fournisseurs, les décideurs et les populations sous-représentées elles-mêmes du programme.
 - Les pratiques exemplaires en matière de diffusion et de perspectives sur le marché du travail ont été établies et partagées avec tous les partenaires.
- 3 Diffusion**
 - De l'information et des perspectives conviviales sur le marché du travail ont été mises à la disposition des Canadiens et des Canadiennes.
 - Le libre accès à l'information sur le marché du travail s'est généralisé.
 - La sensibilisation aux pratiques exemplaires et aux activités d'information sur le marché du travail s'est améliorée chez les Canadiens et les Canadiennes.

Comment visons-nous à atteindre nos objectifs?

Nous rendrons publics nos plans opérationnels sur une base annuelle afin d'apporter plus de clarté et de transparence dans les activités, les projets et les initiatives que nous entreprendrons pour atteindre nos objectifs stratégiques.

Nous établirons des baromètres de réussite et des cibles pour nos réalisations et leurs répercussions sur les décisions des Canadiens et des Canadiennes et nous évaluerons nos réalisations en fonction de ces critères.

SUIVI DES PROGRÈS

DÉMONTRER QUE NOUS FAISONS PREUVE DE LEADERSHIP, QUE NOUS SOMMES PERTINENTS ET AVONS UNE VALEUR AJOUTÉE

Leadership stratégique

Nous comprenons l'importance d'avoir un travail significatif en tant que particulier ou d'être capable de trouver les bonnes personnes pour faire croître et développer une entreprise. C'est dans cet esprit que nous chercherons à faire preuve de leadership, d'excellence et de rigueur dans la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information et des connaissances sur le marché du travail afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent prendre des décisions éclairées en toute confiance. Nous promettons de placer la barre très haute et nos deux groupes consultatifs joueront un rôle central dans le maintien de ce niveau.

Importance de la rétroaction

Le Conseil de l'information sur le marché du travail est responsable devant son conseil d'administration, mais au bout du compte, il est responsable envers les Canadiens et les Canadiennes et il existe pour les servir et répondre à leurs besoins. Nous nous efforcerons de faire en sorte que nos efforts soient significatifs, qu'ils ajoutent de la valeur aux efforts déjà déployés et qu'ils appuient les décisions des Canadiens et des Canadiennes. Une étape clé à cet égard consistera à solliciter des commentaires et à chercher constamment des façons d'améliorer notre façon de faire des affaires et d'appuyer les Canadiens et les Canadiennes. Les membres de notre Groupe consultatif pancanadien et de celui sur l'information sur le marché du travail des intervenants joueront des rôles clés à cet égard.

Le monde du travail est en perpétuelle évolution, tout comme nous

Le marché du travail évolue de façon nouvelle et dynamique et, selon certains, à un rythme sans précédent. L'émergence de nouvelles technologies et de nouvelles méthodes de travail aura des répercussions profondes sur l'emploi, les entreprises et les milieux de travail, offrant à la fois des défis et des possibilités. Dans un monde du travail en mutation, les types d'information et la façon dont elle est produite et digérée changeront aussi radicalement. Nous devons évoluer en fonction de ces circonstances changeantes.

ASSURER LA REDDITION DE COMPTE

REDDITION DE COMPTE TRANSPARENTE À L'INTENTION DES CANADIENS ET DES CANADIENNES

Rapport annuel

Le Conseil de l'information sur le marché du travail préparera un rapport annuel à l'intention de son conseil d'administration, de ses intervenants et du public canadien. Notre rapport annuel fera le point sur les réalisations du Conseil de l'information sur le marché du travail en ce qui a trait à notre plan stratégique et au plan d'activités connexe. Nous mettrons l'accent sur ce que nous allons faire en nous basant sur les témoignages des Canadiens et des Canadiennes, ainsi que de nos groupes consultatifs. Nous détaillerons l'étendue de notre financement public au moyen d'états financiers vérifiés.

Évaluation indépendante

À mi-parcours du Plan stratégique triennal initial, le Conseil de l'information sur le marché du travail lancera un appel pour que nos efforts fassent l'objet d'un examen et d'une évaluation indépendante de nos réalisations, de nos progrès et de nos domaines d'amélioration dans le cadre de notre engagement à offrir la meilleure valeur possible à la population canadienne.



CiMT

CONSEIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Imic-cimt.ca/fr